

Estimer le montant de sa facture d'électricité

3 kVA

Éclairage et petit électroménager



► 3 kVA :

1 975 kWh / an pour 44 € TTC / mois

Exemple avec souscription à l'option « Base », pour un appartement de 30 m², 2 personnes, chauffage et cuisson non électriques, congélateur.

6 kVA

Éclairage et petit électroménager



+ 1^{er} appareil fonctionnant simultanément



► 6 kVA :

3 609 kWh / an pour 74 € TTC / mois sans chauffage électrique

7 456 kWh / an pour 136 € TTC / mois avec chauffage électrique

Exemple avec souscription à l'option « Base », pour un appartement de 80 m², 3 personnes, cuisson électrique, congélateur, lave-vaisselle, sèche-linge.

9 kVA

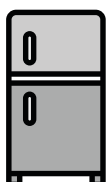
Éclairage et petit électroménager



+ 1^{er} appareil fonctionnant simultanément



+ 2^{ème} appareil fonctionnant simultanément



► 9 kVA :

7 785 kWh / an pour 141 € TTC / mois sans chauffage électrique

12 868 kWh / an pour 220 € TTC / mois avec chauffage électrique

Exemple avec souscription à l'option « Heures Pleines / Heures Creuses », avec un ratio HP 60% / HC 40%, pour une maison de 120 m², 4 personnes, cuisson électrique, congélateur, lave-vaisselle, sèche-linge.

12 à 36 kVA

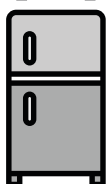
Éclairage et petit électroménager



+ 1^{er} appareil fonctionnant simultanément



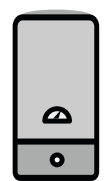
+ 2^{ème} appareil fonctionnant simultanément



+ Pompe à chaleur



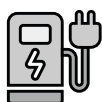
Chauffe-eau électrique



► 12 kVA :

17 188 kWh / an pour 291 € TTC / mois avec chauffage électrique.

Exemple avec souscription à l'option « Heures Pleines / Heures Creuses », avec un ratio HP 60% / HC 40%, pour une maison de 180 m², 4 personnes, cuisson et chauffage électriques, eau chaude électrique, congélateur, lave-vaisselle, sèche-linge, climatisation.



► **Borne de recharge de véhicule électrique à domicile : + 1 800 kWh / an pour 28 € TTC / mois.**

Le montant de votre facture d'électricité varie en fonction de vos usages. Les estimations indiquées ci-dessus sont basées sur des profils de consommation standards, calculées selon le Tarif Réglementé de Vente de l'Électricité en vigueur au 01/02/2026.

Pour une estimation personnalisée, rendez-vous sur le site d'information <https://www.energie-info.fr> du médiateur national de l'énergie.